

F o c u s

Florian Grisel

Directeur adjoint du Centre de théorie et analyse du droit (CTAD) - Chargé de recherche (1ère classe) au Centre national de la recherche scientifique (CNRS, Section 36).

Honoré en 2018 de la Médaille de bronze du CNRS



A quelle occasion vous a-t-on décerné la médaille de bronze du CNRS ? Quelle est votre actualité en matière de recherche et quelle place prend la pluridisciplinarité dans votre travail ?

« La médaille de bronze récompense le premier travail d'un chercheur spécialiste de son domaine. Il s'agit donc d'un encouragement plus que d'un aboutissement ! La médaille est décernée sans que vous en connaissiez les raisons exactes. Pour ma part, je pense qu'elle a récompensé certaines de mes publications ainsi que mes efforts pour obtenir des financements publics.

Je travaille actuellement sur l'évolution depuis sa création au Moyen Age d'un tribunal provençal spécialisé en matière de pêche. Ce tribunal présente des caractéristiques étonnantes, et a en outre l'avantage d'avoir conservé des archives très complètes. Sur la base de ces archives, mon but est d'évaluer la manière dont ce tribunal a pu préserver ou non les ressources halieutiques.

Le droit est l'un des rares domaines où l'entreprise pluridisciplinaire fait l'objet de résistances parfois féroces. Je ne partage aucunement cette méfiance à l'égard de disciplines voisines qui permettent d'enrichir l'outillage théorique dont les juristes disposent. Bien entendu, la démarche pluridisciplinaire ne va pas sans risque, mais les publications permettent d'évaluer la qualité de la démarche ».

Les nouvelles scientifiques

Nouvelles de la FiND p.2

Ça s'est passé...p.2-7

L'international p.7

Les jeunes chercheurs

Les nouvelles scientifiques p.8

Qualifications p. 8-9

Les soutenances p.9

Publications p.10-11

Agenda p.12-13

Les nouvelles scientifiques

Nouvelles de la FiND

Séminaire annuel

FiND'Wich

La FiND met en place un nouveau séminaire de recherche qui a pour vocation de croiser les regards, les méthodes et les angles d'approche dans le but de soutenir l'ambition pluridisciplinaire qui est à son principe. Dans ce cadre, ce séminaire, nommé FiND'WiCh, se veut un lieu de discussion de recherches et papiers en cours d'élaboration et d'écriture, un moyen d'éprouver des idées, des hypothèses, des analyses. Ouvert à tous les chercheurs, il permet de soumettre un article, une communication, une note, un chapitre à deux collègues qui proposent des lectures personnelles dans le but d'aider à leur finalisation. Pensé comme un soutien, il ne vise en définitive qu'à parfaire ce qui n'est encore qu'à l'état de construction.

Les séances de ce séminaire ont lieu une fois par mois. Les agendas personnels étant ce qu'ils sont, il a été pensé qu'il se déroulerait au moment de la pause déjeuner (d'où le nom du séminaire). Mais, ce n'est là qu'une invitation : l'organisation (date et heure) est laissée le plus libre possible pour favoriser au mieux les échanges.

Pour les deux premières séances (mai et juin), les préinscriptions se font auprès de Carine Benayoun avant le 17 avril.

Coordonnées : carine.benayoun@parisnanterre.fr ; Tel : 01 40 97 78 16.

Ça s'est passé...

Au CHAD

Cycle des conférences *Les Mythes fondateurs du droit*

Le 14 janvier 2019, le CHAD a reçu le professeur Céline ROYNIER (Univ. De Cergy Pontoise) pour une conférence sur *Le mythe de « l'Ancienne constitution » dans les îles britanniques*

Le 19 février 2019, le centre a reçu le professeur Arnaud VERGNE (Univ. Paris-Descartes) pour une conférence intitulée *Le 25 septembre 1792 : le jour où la République a été déclarée une et indivisible*

Journée d'étude, *L'Insulte et le Droit*, 15 mars 2019



Retour sur la journée d'étude

Le vendredi 15 mars 2019, le CHAD a organisé une journée d'étude portant sur le thème « L'insulte et le droit ». Qu'est-ce que l'insulte ? A la différence de l'injure, la notion n'est pas juridique et se laisse difficilement saisir. Si l'étymologie évoque un contexte de guerre, un envahissement sauvage, l'assaut donné à une citadelle qui ici s'incarne dans le soi, le glissement sémantique a fait que l'on est passé à une situation en apparence moins brutale. Ce sont les mots qui servent d'armes, l'insulte opère dans le monde du sensible. C'est le rouge qui monte aux joues, le poil qui se hérissé, les yeux qui se noient, le corps qui tremble. De quelle force ces mots sont-ils dotés ? Comment opèrent-ils ?

L'objet peut paraître exotique, voire hérétique. Parce qu'il renvoie à des cadres mentaux complexes et à des univers normatifs variés, les organisateurs (G. Davy et S. Kerneis) ont privilégié une approche interdisciplinaire. Les travaux menés ont rassemblé des historiens du droit spécialistes de périodes et de domaines différents (C. Archan, J.-P. Poly, M. Le Roy, C. Leveleux, A. Kaur Sharanjit), un philosophe (B. Ambroise) et une linguiste (D. Lagorgette) spécialistes du discours.

On sait ce que l'analyse du langage doit à John Austin. « Quand dire, c'est faire », il y a des mots qui ne se contentent pas de décrire, qui ne sont ni vrais ni faux. Le discours peut être illocutoire ou perlocutoire, dans tous les cas, il opère. L'insulte s'inscrit dans ce registre car les mots qu'elle profère vont ravager celui auquel elle s'adresse. Pour comprendre comment le verbe peut être efficace, il faut replacer l'insulte dans un contexte socio-historique donné, repérer le système de valeurs qui donnera à l'insulte sa valeur insultante, en fera un mot qui blesse. A la différence de l'injure qui renvoie à un système de valeurs consacrées par le droit, l'insulte nous met en présence d'un paysage plus riche, plus diversifié. Repérer ce qui vaut insulte, c'est donc accéder à un univers plus vaste, entrer dans des petits mondes fermés sur eux, pénétrer des solidarités en principe étrangères au droit. L'insulte ne renvoie pas forcément à un système de valeurs communes et ce sont justement ces valeurs différentes qu'elle nous permet d'identifier.

A quoi bon étudier l'insulte ? Du point de vue du juriste, mieux vaudrait peut-être s'intéresser à l'injure ? Mais justement, parce qu'elle est à l'écart du droit, parce qu'aussi elle se situe à la frontière, le dernier niveau du discours avant un passage à l'acte violent, l'insulte fournit l'exemple d'une parole qui opère par elle-même. Pour autant comme tout acte de discours, elle s'inscrit dans un système de conventions et c'est ce système qu'il faut comprendre. Plusieurs pistes sont retenues : la définition même de l'insulte par rapport à d'autres actes de langage (blasphème, injure, satire ...), et ici l'apport des canonistes à cette réflexion est essentiel ; les critères de l'insulte (l'honneur, la pureté, la dignité, les modalités de l'exception de vérité), l'occasion d'une sorte de cabinet des curiosités ; les mécanismes de l'insulte, autrement dit comment opère le discours efficace, l'accent étant mis sur la relation qui s'opère entre celui qui dit et celui qui reçoit ainsi que sur la médiation des tiers car l'insulte est avant tout un acte comportatif ; les paysages de l'insulte, ce qui revient à identifier les modèles sollicités par les paroles qui blessent ; ensuite les usages qui permettent de renverser les mécanismes de l'insulte et les mettre au service d'une communauté comme une sorte de mécanisme de règlement des litiges. Ce sont donc les formes ordinaires de l'insulte et les pratiques extraordinaires de l'insulte, une sorte de contre-culture de l'insulte que la journée a permis d'identifier.

A L'IRERP

Conférence d'actualité, *Tempête judiciaire sur le plafonnement des indemnités de licenciement injustifié et sur les plateformes numériques, regards croisés franco-italiens*, le 13 mars 2019



Il s'agissait de faire le point sur des questions d'une brûlante actualité économique et sociale, à savoir le positionnement des juridictions relativement à la mise en place de la flexisécurité et de l'ubérisation du travail qui paraissaient ne connaître aucune limite.

A noter la visite de l'HCERES programmée pour le vendredi 15 mars en même temps que pour le CEJEC

Au CEDIN

Conférences d'actualité

Actualités de la Cour internationale de Justice avec S.E.M. Ronny ABRAHAM, Juge et ancien Président de la cour internationale de Justice, le 10 janvier 2019.

Multipolarité et droit international avec M. Reis MULLERSON, professeur émérite de l'Université de Tallinn (Estonie), ancien ministre des affaires étrangères, membre et ancien président de l'Institut de droit international, le 17 janvier 2019.

Le droit de l'arbitrage conventionnel en matière d'investissements ; le droit des traités en constante évolution avec Mme Yas BANIFATEMI (Shearman et Sterling LLP, Paris), le 24 janvier 2019

L'environnement juridique des grands projets internationaux d'infrastructure, avec M. Pierrick LE GOFF (Docteur en droit, Membre du Barreau de New York, Directeur juridique du Groupe Alstom), le 14 février.

Au CTAD

Séminaire *TheorHis*

Conférence d'Eirik Holmoyvik autour de son livre, *Separation of Powers in the Early Constitutions 1776-1814*, le 10 janvier.

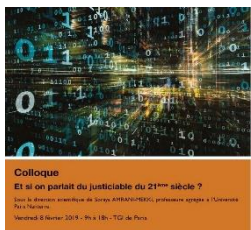
Autres séminaires

Antonio PELE, professeur à l'Université PUC de Rio et en visite au Credof depuis septembre, a présenté son travail : *de Calvin à Bouddha un nouvel « esprit » du capitalisme?* , le 24 janvier.

Autour des travaux de Robert CARVAIS qui a présenter ses recherches et le projet ANR qu'il dirige sur l'histoire des experts et des expertises, le 31 janvier.

Au CEDCACE

Colloque *Et si on parlait du justiciable du 21ème siècle ?*, le 8 février 2019



Retour sur le colloque

« Et si on parlait du justiciable du 21ème siècle ? », organisé par le CEDCACE et l'association des étudiants du Master 2 Droit privé fondamental (avec le concours du TGI de Paris et de l'Ecole Nationale de la magistrature) a été l'occasion de penser la justice en partant des droits du justiciable. Il a bénéficié des contributions de juristes, historiens du droit, sociologues, mais également de la participation de représentants associatifs (ATD Quart Monde, UFC Que choisir, CNCDH), du directeur des affaires civiles et du Sceau et du Défenseur des droits.

Il donnera lieu à la parution d'un ouvrage chez Dalloz, collection Thèmes et commentaires, en juin 2019. Les principaux enseignements du colloque tiennent à la nécessité que la justice comprenne les attentes légitimes des justiciables pour mieux satisfaire leurs droits et qu'elle se fasse aussi mieux comprendre dans son fonctionnement comme dans ses décisions. Des propositions de développement du langage clair, d'institution d'une voie d'entrée unique dans le système judiciaire ou d'un tiers taisant accompagnateur des justiciables ont à cette occasion pu être formulées.

En collaboration avec le CTAD-CREDOF, cycle de conférences, *Touche pas à nos vieux...*

Retour sur la conférence inaugurale, le 31 janvier 2019

Le 31 janvier 2019, nous avons inauguré, à l'UFR DSP, le cycle de conférences pluridisciplinaires *Touche pas à nos vieux !* Régis Aubry, médecin et membre du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), est venu présenter l'avis n°128, rendu par le comité au mois de mai dernier, relatif aux enjeux éthiques du vieillissement, dont il est co-rapporteur avec la philosophe et psychanalyste Cynthia Fleury. Régis Aubry a souligné l'importance de cet avis pour lequel le comité d'éthique s'est autosaisi. Certes, les constats sont très durs à l'encontre de notre société qui est, selon l'avis, dans une forme de dénégation à l'égard du vieillissement de laquelle il résulte une maltraitance des personnes âgées. Mais l'avis opte pour une démarche dynamique qui, d'après Régis Aubry, commence à porter ses fruits. Le comité ne s'en tient pas en effet aux constats très sévères mais ouvre de nombreuses pistes de réflexion pour penser la question du vieillissement et pour agir (enfin). Au travers de récits très sensibles, Régis Aubry a montré à quel point tous les champs étaient concernés par les défis du vieillissement qu'il faut tenter de relever : philosophie, médecine, sociologie, histoire, géographie... Et le droit dans tout cela ? Il serait parfois trop

présent, trop rigide – quand, par les normes sanitaires drastiques, il prive les personnes âgées en EHPAD de cuisiner pour s'occuper, rester autonomes et mieux manger par exemple –. Le comité et son rapporteur soulignent que le droit reste toutefois un outil nécessaire pour provoquer et accompagner les changements importants qui doivent s'amorcer sans plus attendre.

Le séminaire ouvert à tous les publics s'inscrit dans cette dynamique : penser le vieillissement autrement, en croisant les regards afin d'interroger les normes juridiques en lien avec l'âge et inviter le juriste à sortir de ses champs habituels pour proposer son éventuel soutien. Pour sa première année, le cycle proposera cinq conférences qui seront autant de « regards croisés » sur des notions centrales dans le champ du vieillissement que sont l'autonomie, la vulnérabilité, la solidarité, les discriminations et le genre.

Prochaines dates :

- le jeudi 14 mars 2019 à 17h30 sur l'Autonomie
- le jeudi 23 mai 2019 à 17h30 sur la Vulnérabilité.

Camille Bourdaire-Mignot (CEDCACE)

Tatiana Gründler (CTAD CREDOF)

touchepasanosvieux@gmail.com

Au CDPC

Colloque, *Nouvelles formes de criminalité internationale, dialogues entre internationalistes et pénalistes*, le 21 mars 2019

L'objectif de ce colloque (CDPC/CEDIN) est d'examiner ces nouvelles formes de criminalité sous l'angle du droit international pénal/droit pénal international. Il s'agit d'apprécier dans quelle mesure cette branche du droit est affectée par une telle évolution et de vérifier si elle a les moyens d'y répondre. Comment construire la norme, c'est-à-dire comme l'écrire mais aussi comment l'appliquer ? L'objectif est en particulier d'analyser si le juge, qui « assure l'indispensable adaptation de l'ordre normatif », a les moyens de renouveler le droit international pénal/droit pénal international pour répondre aux défis posés par ces nouvelles formes de criminalité.

Conférence

Conférence-débat organisée suite au rapport issu de l'audition publique conduite en 2018 par la Fédération Française des Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles, le 15 mars

Au CRDP

Conférence - Atelier

Le carnet de santé numérique (dossier médical partagé), Table ronde organisée par Marie BASTIAN, Doctorante ATER en droit public, le 8 janvier 2018


La médiation administrative avec Guillaume CHAZAN président du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appels, Didier ISRAEL directeur des affaires juridiques de la CCIR Ile de France et médiateur, Julien LE GARS vice-président du tribunal administratif de Versailles, le 24 janvier 2019

L'international


Le CEJEC reçoit du 5 au 11 avril 2019, **Mme Chiara Giovannucci-Orlandi** de l'Université de Bologne. Madame Chiara Giovannucci est une spécialiste des méthodes alternatives de résolution des conflits. Elle enseigne à l'Université de Bologne dans la School of Economics


Les jeunes chercheurs

Nouvelles scientifiques

 **Ralph Evèque, docteur au CHAD**, a organisé une journée d'étude portant sur « **Le droit dans le monde magique d'Harry Potter** ». Elle s'est déroulée le jeudi 7 février 2019 de 17h00 à 20h00.

A l'heure où Harry Potter est au programme du baccalauréat anglais depuis 2008 ; à l'heure où la faculté de droit de Calcutta propose depuis la rentrée 2018 un cours intitulé « discriminations rencontrées dans l'univers magique d'Harry Potter » ; à l'heure encore où la recherche universitaire y compris juridique s'empare de ce sujet, il nous apparaît opportun de faire le point, le temps d'une soirée, sur le droit potterien.

 **Le CEDIN** organise le 22 mars 2019 **une demi-journée** sur des nouvelles formes de criminalité internationale ; le point de vue des jeunes chercheurs et des praticiens. Celle-ci est présidée par M. Cotte, Président honoraire de la chambre criminelle de la Cour de cassation et ancien juge à la Cour pénale internationale

 **L'IRERP** organise pour les doctorants en droit du travail un **séminaire d'écriture doctorale**. Il se déroulera du 24 au 30 mars au château de Goutelas à Marcoux (42130) en Auvergne.

Qualifications

 **Section 01 : Qualification 2019 aux fonctions de maitre de conférences**

Mathieu CROCQUEVIEILLE, *La démocratie actionnariale contribution à l'étude d'un mythe juridique*

Barbara GOMES, *Le droit du travail à l'épreuve de plateformes numériques*

Léonor JANDARD, *La relation entre l'arbitre et les parties. Critique du contrat d'arbitre*

Inès MEFTAH, *Les accords collectifs de gestion de l'emploi*

Nathalie MIHMAN, *La mobilité juridique des rapports de travail*



Section 02 : Qualification 2019 aux fonctions de maître de conférences

Elsa FONDAMIRE, *L'impossible indifférenciation. Le principe d'égalité dans ses rapports à la différence des sexes*

Antonin GELBLAT, *Les doctrines du droit parlementaire : Des discours à l'épreuve de la notion de constitutionnalisation*

Laurie MARGUET, *Le droit de la procréation en France et en Allemagne. Etude sur la normalisation de la vie*

Raphael PAOUR, *Le pouvoir des cours constitutionnelles. Analyse stratégique des cas espagnol, français et italien*

Les soutenances

Le 21 janvier 2019, Sophie Prosper a soutenu une thèse sur *Les réformes de l'organisation juridictionnelle à l'épreuve du droit d'accès au tribunal. Contribution à une reconstruction en faveur du justiciable*, sous la direction de Laurence SINOPOLI (CEJEC).

Le 22 février 2019, Marie Koehl a soutenu une thèse portant sur *La négociation en droit des entreprises en difficultés*, sous la direction de Béatrice THULLIER (CEDCACE).

Publications

Direction d'Ouvrage

Champeil-Desplats Véronique, Denquin Jean-Marie, (dir) *Démocratie et constitutionnalisme. Retours critiques*, Paris, Mare et Martin, 2019

Kerneis Soazick (dir) *Une histoire juridique de l'Occident IIIe-IXe siècles. Le droit et la loi*. Nouvelle Clio, PUF, mars 2018

P. Bonin, P. Brunet, **S. Kerneis**, *Formes et doctrines de l'Etat–Dialogue entre histoire du droit et théorie du droit : actes du colloque international, 14-15 janvier 2013*, Paris-Nanterre, Pedone, 2018

S. Amrani, G. Davy, **S. Kerneis**, M. Roccati (éds), *Les chimères de l'alternativité*. Actes du colloque international, Nanterre, 21 mars 2017, Mare&Martin, 2018

Mathieu Soula avec Martine Charageat et Bernard Ribémont (dir.), *Corps en peine. Manipulations et usages des corps dans la pratique pénale depuis le Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Pollen », 2019.

Contribution à un ouvrage collectif

Champeil-Desplats Véronique
« Introduction » (avec Jean-Marie Denquin), in *Démocratie et constitutionnalisme. Retours critiques*, V. Champeil-Desplats, J.-M. Denquin (eds.), Paris, Mare et Martin, 2019, pp. 4-10

Champeil-Desplats Véronique « Les disciplines juridiques : déconstruire et

reconstruire des mythes ? », in S. Barbou Des Places, F. Audren (dir.), *Qu'est-ce qu'une discipline juridique, Fondation et recomposition des disciplines dans les facultés de droit*, Paris, LGDJ, Lextenso, 2018, pp. 213-218.

Champeil-Desplats Véronique « Les qualifications de l'état d'urgence par le pouvoir exécutif », in R. Maison, O. Mamoudy, (dir.), *Autour de l'état d'urgence français*, Paris, Institut Universitaire Varenne, Coll. Colloques et Essais, Paris, 2018, pp. 69-88.

Champeil-Desplats Véronique « Nuevo-constitucionalismo, protección del medio ambiente, protección de los pueblos indígenas. Problemas teóricos y metodológicos », Seminario de 4h, *Semana de capacitación del proyecto OPT-IN, 7-11 de enero de 2019*, Science po', Paris, 10 janvier 2019.

Champeil-Desplats Véronique « La rédaction législative et administrative inclusive : les pratiques en France », colloque « *La rédaction législative et administrative inclusive. La francophonie entre impulsions et résistances*, Genève, Université de Genève, 25 janvier 2019.

Kerneis Soazick « Ending and sustaining life; a historical and legal perspective », in Uwe Hellmann and Stephanie Rohlfiing-Dijoux (eds), *Law and Culture: reciprocal regards on end of life*, Nomos, 2019

Kerneis Soazick « Legal Pluralism in the Western Roman Empire: Popular Legal Sources and Legal History », in K. Berthelot, N. Dohrmann, C. Pekelman

(dir.), *The Perception and Reception of Roman Tribunal and Law by Jews and other Provincials of the Roman Empire*, EFR, Rome (fin 2019)

Kerneis Soazick «Vies étrangères et pratiques normatives dans l'Empire tardif», in E. Chevreau, C. Masi Doria et M. Rainer (éds), *Mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Coriat*, 2019.

Kerneis Soazick avec S. Guillemard, S. Ménetrey, « La vie formulaire. Entre procédure judiciaire et dérive administrative du droit d'hier à aujourd'hui », in *International Journal of Procedural Law*, vol. 8, 2018, p. 319-342.

Kerneis Soazick « Le justiciable et les actions du droit romain », in S. Amrani-Meki (dir.), *Et si on parlait du justiciable du 21ème siècle?*, coll. Thèmes et Commentaires, Dalloz, juin 2019.

Soula Mathieu, « L'écartèlement de Damiens ou la raison des supplices », *Corps en peine. Manipulations et usages des corps dans la pratique pénale depuis le Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Pollen ».

Soula Mathieu, « Le corps comme lieu pénal. Introduction », *Corps en peine. Manipulations et usages des corps dans la pratique pénale depuis le Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Pollen ».

Soula Mathieu, « La juristique, un espoir déçu ? », Raymond Verdier, Frédéric Audren et Emmanuelle Chevreau (dir.), *Henri Lévy-Bruhl juriste sociologue*, Paris, Mare et Martin, 2018.

Billets de blogs ou articles sur un site intranet d'institution

Latty Franck « Founding 'Fathers' of International Law: Recognizing Christine de Pizan », *EJIL: Talk!*, mise en ligne le 15 janvier 2019 [<https://www.ejiltalk.org/founding-fathers-of-international-law-recognizing-christine-de-pizan/#more-16796>]

Latty Franck « Christine de Pizan (1365-1430) », in Franck Latty (dir.), *Galerie des internationalistes francophones*, mise en ligne le 19 décembre 2018 sur le site internet de la SFDI [<http://www.sfdi.org/internationalistes/pizan>]

Agenda

Colloques, journées d'étude, séminaires

4 avril 2019

La réécriture du titre IV du Livre IV du code du commerce, CECACE, Bât. Weber.

5 avril 2019

Procédures civiles d'exécution et théorie générale du procès, CEDCACE, Grand'chambre, 5 quai de l'horloge, 75001 Paris.

23 et 24 mai 2019

Introduire le Droit, CTAD, Salle des conférences (Bat B) et ENS Bd Jourdan (salle 235c)

28 mai 2019

Journée en hommage à Jean-Maurice Verdier, IRERP, Bât. Weber.

14 juin 2019

Communication médiatique de l'Etat et droit international, CEDIN

28 juin 2019

Centenaire du Traité de Versailles, CTAD

Séminaire *Les pauvres, les très pauvres et le droit*, CHAD

11 avril 2019

Jean-Francois Davignon, « Soulager les pauvres : la nature d'une obligation conventuelle en procès ; étude d'un cas et de ses enjeux ».

15 mai 2019

Anne-Sophie Chambost, « Droit des pauvres/pauvre droits ? ».

22 mai 2019

Isabelle Boucobza, « Les droits sociaux dans les discours des constitutionnalistes : des constructions fragiles ».

Séminaire *Touche pas à nos vieux*, CEDCACE-CTAD-CREDOF

14 mars 2019

L'autonomie, avec Valentine Trepied et Stéphanie Hennette-Vauchez.

23 mai 2019

La vulnérabilité, avec Daniel Dreuil et Diane Roman

Cycle de conférences, *Les biens communs, un outil juridique à aiguïser*, CEDCACE-CRDP

4 avril 2019

« Les biens communs et les infrastructures numériques », organisée par Sébastien Raymond, Virginie Aubrée et Anne Danis-Fatôme.

16 mai 2019

« Les biens communs dans le droit positif »

Ecole d'été

Du 17 au 28 juin 2019

Ecole d'été de droit international de
Nanterre (Bâtiment F Simone Veil)

Organisée par le CEDIN (Anne-Laure
Chaumette et Pierre Bodeau-Livinec)

Pour contacter La FiND

Mathieu Soula, directeur
m.soula@parisnanterre.fr

Carine Benayoun, responsable administrative
carine.benayoun@parisnanterre.fr

Université Paris Nanterre, Bâtiment F, Bureau 522
200 avenue de la République 92001 Nanterre Cedex
Tel : 01 40 97 78 16